

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022**

**DELIBERATION N°2022.00479**

**SUBVENTION AUX JEUNES AGRICULTEURS DE LA LOIRE POUR LE PROJET CINEMATOGRAPHIQUE « L'AGRICULTURE DE CHEZ NOUS »**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71  
Nombre de présents : 55  
Nombre de pouvoirs : 8  
Nombre de voix : 63

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 24 novembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20221117-D20220047910

Date de mise en ligne : 24 novembre 2022

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard LAGET,  
M. Yves LECOCQ, M. Patrick MICHAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022**

### **SUBVENTION AUX JEUNES AGRICULTEURS DE LA LOIRE POUR LE PROJET CINEMATOGRAPHIQUE « L'AGRICULTURE DE CHEZ NOUS »**

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs de la Loire sollicite Saint-Etienne Métropole pour financer son projet cinématographique « l'Agriculture de chez Nous ». Il s'agit d'une série de 16 épisodes de 3 minutes. Le vidéaste choisi est une entreprise ligérienne : Bastien BERTAIL, « Bertail production » à Montbrison. Chaque épisode sera basé sur un témoignage d'un jeune agriculteur (moins de 38 ans) représentant un canton du département et abordera une thématique agricole.

Outre, l'objectif de l'association d'impliquer les jeunes agricoles et de dynamiser son réseau, ces vidéos visent à :

- développer une communication positive sur la profession agricole et le métier d'agriculteur,
- répondre à d'éventuelles questions ou d'éventuels préjugés sur les pratiques agricoles,
- expliquer le rôle des agriculteurs dans les différentes problématiques des épisodes,
- contribuer à l'attractivité et au développement des territoires ruraux.

Le premier enjeu est, notamment, ressorti de la phase de concertation du Projet Alimentaire Territorial avec pour objectif de susciter des vocations et d'assurer le renouvellement des générations. De plus, ce projet contribue à la promotion de l'agriculture auprès du grand public.

Le scénario de chaque vidéo est le suivant :

- générique de début,
- présentation du canton : idée de laisser libre les jeunes agriculteurs du canton sur ce qu'ils souhaitent mettre en avant dans cette partie : nombre d'adhérents, productions, spécificités, mise en avant d'un produit...,
- développement d'un thème : cette partie est au cœur de l'épisode,
- générique de fin avec logos des partenaires.

Saint-Etienne Métropole est concernée par 3 vidéos sur son territoire pour les cantons et les thématiques cités ci-dessous :

- Couronne stéphanoise : urbanisme,
- Monts du Lyonnais : lait,
- Vallée du Gier : Parc du Pilat,

La vidéo du canton de Saint-Bonnet-le-Château sur l'entraide sera potentiellement tournée sur plusieurs communes dont une de Saint-Etienne Métropole.

Les vidéos concernant la Métropole seront diffusées à partir du 28 mars 2023.

Le budget du projet est de 32 890.40 € HT. Les jeunes agriculteurs prévoient un autofinancement de 4 040.40 € (12,30 %) et attendent des partenariats, notamment des EPCI du département, à hauteur de 28 850 € (87,70 %).

Saint-Etienne Métropole propose une subvention forfaitaire de 500 €. En contrepartie, la Métropole :

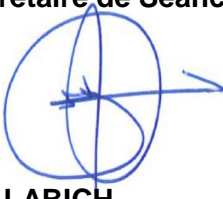
- aura son logo dans le générique de fin des vidéos réalisées sur son territoire,
- pourra utiliser ces vidéos.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une subvention forfaitaire de 500 € au syndicat des Jeunes Agriculteurs de la Loire pour le projet cinématographique « l'Agriculture de chez Nous »,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Agriculture de l'exercice 2022.**

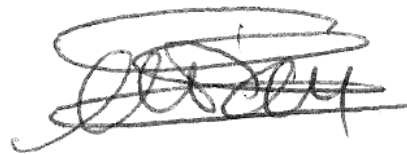
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,

A blue ink signature consisting of a large, stylized circle with a horizontal line through it and a vertical line, with a horizontal stroke extending to the right.

**Siham LABICH**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Le Président,

A black ink signature consisting of several overlapping, horizontal, wavy lines.

**Gaël PERDRIAU**